

# État des lieux de la justification

### Arnaud ESQUERRE

Près de vingt ans après la parution du livre de Boltanski et Thévenot, *De la justification*, un vaste collectif issu d'un colloque de Cerisy fait le point sur les recherches en sociologie inaugurées dans les années 1980.

Recensé : Compétences critiques et sens de la justice. Colloque de Cerisy. Sous la direction de Marc Breviglieri, Claudette Lafaye et Danny Trom. Paris, Economica, 2009, 462 p., 30 €.

Compétences critiques et sens de la justice est le rejeton tardif d'un colloque qui s'est tenu huit ans plus tôt dans cet endroit célèbre pour ses rencontres intellectuelles qu'est Cerisy. En 2001, ce colloque était déjà l'occasion de présenter des travaux engagés depuis dix ans dans le sillage de l'ouvrage de Boltanski & Thévenot, De la justification. Les économies de la grandeur<sup>1</sup>. Et la rédaction de celui-ci, de l'aveu même de Boltanski (p. 17), se situe pour l'essentiel entre 1984 et 1987, et a fait l'objet d'une première version en 1987<sup>2</sup>. Vingt-cinq ans plus tard, la publication de Compétences critiques et sens de la justice dresse ainsi un état des lieux de recherches en sociologie initiées au milieu des années 1980.

Trente-deux contributions, précédées d'une préface des trois directeurs de l'édition, composent l'ouvrage collectif, relisant, expliquant, développant, et critiquant en esquissant d'irréductibles distances, *De la justification*. Les articles sont ordonnés de façon à faire ressortir ces mouvements: « parcours » notamment des auteurs initiaux (1), « prolongements » (2) de l'œuvre, « rapprochements » (3) avec des chercheurs venus d'autres horizons, « confrontations » (4) avec cette œuvre, et enfin des « commentaires » (5) sur celle-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Luc Boltanski, Laurent Thévenot, De la justification. Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard, 1991.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Luc Boltanski, Laurent Thévenot, *Les économies de la grandeur*, Paris, PUF, 1987.

ci. Souvent les textes débordent la catégorie dans laquelle ils ont été insérés, mais les catégories ont pour caractéristique bien connue des sociologues de ne jamais réussir à enfermer entièrement ce qu'elles contiennent.

Se côtoient pour l'occasion des membres, présents ou passés, du Groupe de Sociologie Politique et Morale (GSPM, fondé en 1984 par Boltanski & Thévenot), des compagnons de route, et d'autres chercheurs plus lointains et néanmoins intéressés par la démarche. « Pour en respecter les limites contraignantes et la destination première »³, Derrida reproduisait les textes tels qu'il les avait lus à Cerisy (et il considérait, par ailleurs, que Cerisy signifiait « pour un siècle de vie intellectuelle, chaque lettre du mot S.I.E.C.L.E. », c'est-à-dire : « Sociabilités Intellectuelles Echanges Coopérations Lieux Extensions »⁴). Cependant, comme il arrive parfois avec les publications d'actes de colloque, les textes de *Compétences critiques et sens de la justice* ne sont pas tous ceux qui ont été prononcés, et certains ont été rédigés au fur et à mesure de l'édition soignée de l'ouvrage.

Le mouvement accompli par *De la justification* est à situer par rapport aux travaux de la sociologie critique de la domination, qui s'était développée de la fin des années 1960 jusqu'aux années 1980, au premier rang desquels les travaux de Bourdieu, auquel étaient alors associés Boltanski et Thévenot. S'écartant de la « sociologie critique », ces derniers ont alors posé des bases pour fonder ce qu'on a appelé par la suite la « sociologie *de* la critique ».

Rappelons à l'attention d'un lecteur qui ne l'aurait pas lu, et de manière sans doute excessivement schématique, que *De la justification* porte au cœur du travail sociologique les disputes entre les acteurs, et les arguments qu'ils utilisent pour critiquer et se justifier, en décomposant la pluralité des positions depuis lesquelles ces acteurs s'expriment. Cette décomposition est agencée en six « cités », les unes légitimes (marchande, inspirée, domestique, de l'opinion, civique, industrielle), et une illégitime (la cité eugénique). Une conséquence pour le sociologue était qu'en prenant au sérieux les discours des acteurs, il acceptait un principe de symétrie le plaçant au même plan que ceux qu'ils étudiaient, et non pas en position de surplomb depuis laquelle il dévoilait aux acteurs les lois cachées de leurs pratiques.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Jacques Derrida, *Voyous*, Paris, Galilée, 2003, p. 10.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> *Ibid*., p. 21.

### Un système de sociologie soumis à l'épreuve

Plusieurs critiques, plus ou moins justifiées, parfois récurrentes, adressées à *La justification* surgissent tout au long de l'ouvrage collectif. Parmi ces critiques, le modèle de *La justification* ne concernerait que la microsociologie et laisserait de côté le contexte macrosociologique de l'action. La plupart des collectifs (la race, la classe, la nation, etc.) sur lesquels se sont constitués les sciences sociales seraient ignorés (Lamont, p. 438). Les dimensions injustifiables de l'action sociale, ainsi que les rapports de force et de violence seraient sous-estimés. Par ailleurs, le modèle présenté, plaçant sur un même niveau des auteurs d'époques différentes, serait anhistorique (critiques rappelées par Boltanski, p. 25; par Thévenot, p. 49). Des historiens se demandent, eux, si d'autres cités que celles du modèle de Boltanski & Thévenot n'auraient pas pu exister et disparaître, telle qu'une « cité féodale » (Descimon, p. 277). Les cités ne seraient pas toutes de même niveau, certaines seraient plus anthropologiques et de premier rang (les cités civique, industrielle et inspirée), d'autres plus locales (Dubet, p. 305-308).

En outre, une situation de dispute serait peu représentative d'une situation d'activité (Quéré, p. 310). D'une part, le modèle serait à compléter avec le feuilletage du « parcours biographique » d'un acteur (Cefaï, p. 213). D'autre part, il lui manquerait l'analyse statistique des régularités qui mettent à jour l'intériorisation des normes sociales (Dubet, p. 303). D'un côté, le modèle, réduisant la grandeur à la généralité, ne permettrait pas de penser qu'on puisse faire de la grandeur avec de la singularité, et donc il ne serait pas le plus adapté pour appréhender le monde des artistes (Heinich, p. 89). Mais d'un autre côté, il laisserait au bord du chemin tout le travail d'élaboration des normes et des conventions par les acteurs (Offenstadt et Van Damme, se faisant l'écho de Cerutti, p. 265).

L'affluence des critiques témoigne, en creux, de l'attente que semble faire naître la lecture de *La justification*: celle d'une sociologie totale, à même d'embrasser non pas seulement ce sur quoi l'ouvrage porte, mais tous les énoncés et les comportements qui existent, ont existé, et existeront. La raison en est que *De la justification* a été reçue comme « un système de sociologie », selon l'expression de Latour (p. 359), et non pas seulement comme un résultat situé, à partir d'une enquête aux contours délimités. De son côté, Latour,

lorsqu'il a présenté son propre système dans un ouvrage, a intitulé celui-ci *Changer de société. Refaire de la sociologie*<sup>5</sup>, titre qui dit bien son ambition.

La lecture des actes du colloque fait apparaître, en filigrane, que de 1990 à 2010, la sociologie française s'est organisée par rapport à trois grands pôles, dont les figures sont Bourdieu, le tandem Boltanski & Thévenot, et Latour, et dont les principes théoriques sont résumés drôlement par cette formule lapidaire mais si juste de Vandenberghe : « Structures, grandeurs et platitudes » (p. 375), c'est-à-dire structures du champ, économies de la grandeur, plan d'immanence du réseau. Ce triangle n'épuise pas, bien sûr, toutes les trouvailles et les résultats de la sociologie française pendant deux décennies. Mais chacun de ces trois systèmes a servi de référence à un grand nombre de travaux étudiant une multitude d'activités sociales (à défaut de toutes les atteindre), et allant pour ce qui concerne *La justification* des conditions de travail dans la restauration rapide (Cartron et Gollac, p. 333) aux hackers (Auray, qui n'a pas contribué à l'ouvrage), en passant par les journalistes (Lemieux, p. 69) et les scandales financiers (de Blic, qui n'a pas contribué à l'ouvrage), entre autres sujets.

Dans un dialogue imaginaire entre deux étudiants l'un du GSPM, l'autre du Centre de Sociologie de l'Innovation (CSI, où il était alors avant d'être à Sciences Po) (p. 359-374), Latour expose lui-même les points le séparant du système de Boltanski & Thévenot. Dans ce dernier, les acteurs ne seraient certes pas menés par une loi cachée (comme chez Durkheim et Bourdieu) mais seraient encadrés par une grammaire qui limite leurs possibilités de justifications, ce qui reviendrait à garder un principe structurel (or « la structure c'est un réseau mal connu »), tandis que les réseaux seraient au contraire sans forme ni logique (« le réseau c'est une structure mort-née », p. 363).

## Quand les critiques produisent des effets

Il serait fastidieux d'énumérer ici toutes les réponses qui ont été apportées, tant dans l'ouvrage qu'en dehors de celui-ci, à l'ensemble de ces critiques. Signalons toutefois que parmi celles-ci, l'une des moins exactes aura été d'imaginer que *De la justification* ne permettait pas d'appréhender la violence et l'insupportable. Deux textes démontrent précisément l'inverse : l'un sur le Tribunal Pénal International de l'ex-Yougoslavie (Claverie, p. 107), l'autre sur l'insupportable entre des proches tels que des voisins, des colocataires et

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Bruno Latour, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La découverte, 2006 (2005).

des amoureux qui ne le sont plus (Breviglieri, p. 125). L'analyse de la violence est possible parce que, loin d'être un traité de rhétorique, *De la justification* « est, avant tout, attentive aux dispositifs qui encadrent les acteurs quand ils entreprennent de se justifier en acceptant que soient soumises à l'épreuve du réel leurs prétentions mutuelles et divergentes », comme l'explique Claverie (p. 123).

Les critiques adressées à *De la justification* ont surtout donné lieu, de la part de Boltanski & Thévenot, à des travaux de réélaboration, d'approfondissement et à des développements, souvent plus amples encore que leur matrice originelle.

Dans un texte retraçant son parcours, Thévenot a montré ainsi l'importance prise par ce qu'il nomme « un gouvernement par les normes », notamment dans le cadre européen, qui « reconnaît à un niveau supérieur le principe de coordination marchande, tout en tenant compte d'autres biens non marchands (tels que la sécurité) à l'état réduit de propriétés garanties des marchandises » (p. 43). Dans *L'action au pluriel*<sup>6</sup>, il a analysé, entre autres choses, comment le droit, en qualifiant, permet d'articuler une réalité avec une normativité. Par ailleurs, un ouvrage codirigé avec Lamont<sup>7</sup> (p. 49 ; p. 442-443) établit des comparaisons systématiques d'évaluation aux Etats-Unis et en France en s'appuyant sur *De la justification*. Il met notamment en évidence que tandis que les répertoires culturels dominants aux États-Unis rendent disponible aux Américains un discours sur le capitalisme, les répertoires français donnent davantage d'importance au principe de solidarité, les principes d'évaluation différant donc selon l'appartenance à une communauté nationale.

De son côté, Boltanski a exploré tout d'abord le spectacle de la souffrance ; il a montré comment, loin d'être seulement un « sentiment », la « pitié » constitue, de manière continue depuis le XVIIIe siècle jusqu'aux médias contemporains, une composante fondamentale de la relation politique au monde dans les sociétés démocratiques, qui consiste à présenter à des gens heureux la condition de celle de malheureux (p. 23-25). Ensuite, dans *La condition fætale*, il a travaillé sur les conditions de la reproduction, de la gestation et de la naissance à partir de la pratique de l'avortement depuis le XIXe siècle jusqu'au début du XXIe siècle.

<sup>6</sup> Laurent Thévenot, *L'action au pluriel : régimes d'engagement*, Paris, La découverte, 2006.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Michèle Lamont, Laurent Thévenot, (eds), *Rethinking Comparative Cultural Sociology: Repertoires of Evaluation in France and the United States*, New York, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Luc Boltanski, La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique, Paris, Métailié, 1993.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Luc Boltanski, *La condition fætale*, Paris, Gallimard, 2004.

Toutefois l'ouvrage dont le retentissement a été le plus fort, dépassant celui de *La justification*, alors qu'il s'inscrit précisément dans son prolongement en identifiant l'émergence d'une « cité par projets », nouvelle venue parmi les autres cités, est *Le nouvel esprit du capitalisme*, coécrit avec Chiapello. Contrairement à ce qu'avance Rancière dans une lecture trop simplificatrice pour être correcte<sup>10</sup>, « aborder le capitalisme à travers son esprit, commente Karsenti, c'est comprendre qu'il ne cesse de se critiquer lui-même, qu'il fonctionne à sa propre critique – non pas suivant une ruse qui le ferait absorber la critique comme on neutralise un ennemi venu du dehors – mais simplement par une nécessité interne, afin que les sujets agissent effectivement » (p. 426).

Cependant, dans le *Nouvel esprit du capitalisme*, émerge déjà la question du droit et du rapport à la règle, comme l'a relevé Karsenti: « Le droit apparaît comme une figure absolument centrale, en ce qu'il rassemble – et unifie, sur le mode du compromis – les différentes régulations des cités » (p. 433). Or simultanément à la parution des actes du colloque de Cerisy, on ne peut manquer de signaler qu'est publié un nouvel ouvrage de Boltanski qui, en plaçant le rapport à la règle, au droit et aux institutions au cœur de l'analyse sociologique, marque dans le même temps un nouveau mouvement, beaucoup plus ample que ceux entrepris depuis le milieu des années 1980 et amorcé lors de la réédition de la *Production de l'idéologie dominante*, texte de 1976 coécrit avec Bourdieu, publié conjointement avec un texte postface *Rendre la réalité inacceptable*<sup>11</sup>. Car *De la critique*, ce *Précis de sociologie de l'émancipation*<sup>12</sup>, pose les bases d'un « système de sociologie » inédit, ni sociologie critique, ni sociologie de la critique, mais tirant parti des deux dans une combinaison neuve.

## Comment réussir un système de sociologie

Les actes du colloque de Cerisy, *Compétences critiques et sens de la justice*, forment un livre composite aux temporalités multiples, livrant les sources à l'origine d'un « système de sociologie », les travaux qui s'y sont référés, les critiques qui lui ont été adressées, et les transformations de ce système en réponse à ces critiques. Ils ne tracent pas une histoire de la sociologie française au tournant du siècle, mais ils présentent plutôt les matériaux pour bâtir

\_

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Jacques Rancière, *Le spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique, 2008.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Luc Boltanski, Pierre Bourdieu, *La production de l'idéologie dominante*, Paris, Demopolis / Raisons d'agir, 2008; Luc Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, Paris, Demopolis, 2008.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Luc Boltanski, De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation, Paris, Gallimard, 2009.

cette histoire. Toutefois, bien que l'ensemble formé par les actes soit dense, et que les auteurs reflètent la diversité des sujets et des directions suivies, il aurait pu s'enrichir encore, entre autres par les présences de Chalvon-Demersay, Chateauraynaud ou encore Corcuff, sociologues marquants, singuliers et s'étant référé ou ayant accompagné la mouvance impulsée par l'équipe du GSPM dans les années 1990, tandis que pourraient s'y lire davantage le souvenir de Pollak (mort en 1992) et celui de Joseph (mort en 2004).

Mais au-delà de l'intérêt pour l'histoire de la discipline, *Compétences critiques et sens de la justice* amène à s'interroger sur ce qu'est un « système de sociologie ». La réponse que l'on en retire est qu'un système de sociologie est un ensemble théorique suffisamment solide pour servir d'armature à des analyses concernant toutes les variétés de sujets sociologiques possibles, et en même temps suffisamment souple pour permettre une circulation non seulement d'un objet à un autre, mais d'une discipline à une autre. En effet, les systèmes de sociologie de Bourdieu, Latour, Boltanski & Thévenot ont servi de point d'appui pour des chercheurs des autres sciences sociales, notamment en histoire (comme en témoignent pour *De la justification*, Descimon, Offenstadt et Van Damme), en géographie, en science politique et en économie.

Les systèmes de Bourdieu, Latour, Boltanski & Thévenot autorisent ce double mouvement, entre objets et interdisciplinaire, en gardant leur identité par un ensemble de mots clefs associés à des logiques d'analyse, tels que habitus et champ (Bourdieu), acteur et réseau (Latour), épreuve et cité (Boltanski & Thévenot). Ce qui suscite le succès de tels systèmes est de limiter précisément les mots clefs et les logiques d'analyse, et non pas de modifier la valeur d'un grand nombre de mots, ni de multiplier les logiques d'analyse à déployer. Une autre caractéristique partagée par ces systèmes est, comme l'a écrit Bourdieu, que « ces modèles deviennent faux et dangereux dès qu'on les traite comme les principes réels des pratiques, ce qui revient, inséparablement, à surestimer la logique des pratiques et à laisser échapper ce qui en fait le principe véritable » 13. Dans une étrange et apparente contradiction, un système de sociologie n'est efficace que parce qu'il permet d'articuler des pratiques ou des interactions, mais sans qu'il affirme en être réellement le principe.

 $<sup>^{\</sup>rm 13}$  Pierre Bourdieu, Le sens pratique, Paris, Minuit, 1980, p. 25.

Toutefois ces trois systèmes de sociologie diffèrent entre eux – et cela n'altère pas leur validité – par leur capacité d'hybridation. Le contraste est, sous cet angle, maximal entre le système de Bourdieu et celui de Boltanski & Thévenot. Le premier aura été doté d'une faible capacité d'hybridation, le système ayant été souvent décliné en étant fort peu altéré d'un objet à un autre, tandis que le second n'aura pas cessé de s'hybrider (ce que montrent amplement les actes du colloque de Cerisy).

Mais ce qui crée leur force commune est que lorsque ces systèmes sont énoncés, ils ont déjà été éprouvés : ils ne sortent pas telle Athéna armés de la cuisse du sociologue, mais ils sont le produit d'enquêtes empiriques antérieures au cours desquelles ils ont été validés. Aussi le caractère programmatique d'un système de sociologie réussi résulte d'un paradoxe car, lorsqu'il est annoncé, le programme a déjà, en partie, eu lieu.

Publié dans laviedesidees.fr, le 4 mars 2010

© laviedesidees.fr